

**RECOMMANDATIONS DE LA SEPTIEME REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL AFRICAIN
(ELARGI) POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE**

Distr. générale
23 juillet 2015
Français
Original: anglais

Priorité 1: Comprendre les risques de catastrophe

Sur les plans	Action	Délais
Continental	Mettre en place la méthodologie normalisée fondée sur la science, les directives, les procédures et les outils d'évaluation et d'analyse des risques.	2018
Régional	Générer et diffuser les informations et des connaissances des risques pour la prise de décision, y compris pour les questions transfrontalières et interculturelles.	Suivi
National	Institutionnaliser l'évaluation et l'analyse des risques pour la prise de décisions éclairée, tenant compte du risque dans tous les secteurs.	Suivi
Local	Engager et sensibiliser les collectivités à l'évaluation des risques, l'analyse et leur application pour la prise de décision.	Suivi

Priorité 2: Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer

Sur les plans	Action	Délais
Continental	Mettre en place une structure dédiée à la coordination de la réduction des risques de catastrophe au sein de l'Union africaine	2017
Régional	Mettre en place des mécanismes d'échange des meilleures pratiques de la réduction des risques de catastrophe (RRC/M), des leçons tirées et des expériences entre les Etats membres.	2016
National	Élaborer, améliorer et soutenir les politiques, les stratégies, les plans et cadres juridiques pour la réduction des risques de catastrophe et intégrer ces derniers dans les stratégies de développement durable.	2018
Local	Décentraliser les pouvoirs et les ressources pour concentrer des actions au niveau local.	2018

Priorité 3: Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience

Sur les plans	Action	Délais
Continental	Mettre en place des fonds mondiaux d'affectation, dédiés à la gestion des risques de catastrophes et assurer (établir) des liens avec les fonds de gestion des catastrophes existants.	2018
Régional	Mettre en place un mécanisme de transfert de risque fonctionnel et un mécanisme de protection financière.	2018
National	Mettre en place un plan d'investissement pour la réduction des risques de catastrophe.	2016
Local	Mettre en œuvre des programmes de micro-assurance et de protection du revenu.	2020

Priorité 4: Renforcer l'état de préparation aux catastrophes afin d'intervenir de manière efficace et «reconstruire en mieux», durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction

Sur les plans	Action	Délais
Continental	Coordonner efficacement la préparation des interventions.	Suivi
Régional	Mettre en place / renforcer des systèmes d'alerte rapide multi-aléas pour une action rapide et en temps opportun.	2018
National	Mettre en place / ou renforcer le centre de coordination d'urgence.	2018
Local	Mettre en place / ou renforcer les mécanismes d'intervention multidisciplinaires.	2020